

Programme de formation Habilitation électrique BS BE Manœuvre (UTE NF C18 510)

Objectifs de la formation

- Connaître les dangers de l'électricité
- Être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation.

Personne concernée et Prérequis

Tout salarié devant intervenir sur une installation électrique (basse tension 32A maximum), et devant effectuer par exemple, une intervention sur un plafonnier, une prise de courant, un interrupteur, un ballon d'eau chaude...

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Aucune connaissance en électricité n'est demandée

Méthodes pédagogiques

Modalités : en présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques -

Démonstration des EPI – Utilisation de valise électrique d'apprentissage

Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif

Équipements de protection individuelle : gants isolant – écran faciale

Intervenants : Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 14 heures soit 2 jours

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO)
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres)
- Par un particulier (fonds propres)

Délai d'accès :

- En intra : dates, horaires et lieu de votre choix
- En inter : consulter le calendrier

Modalités de recyclage

Tous les 5 ans

Modalités d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habilier. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Évaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Programme de formation Habilitation électrique BS BE Manœuvre (UTE NF C18 510)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Tronc commun :

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Titre BS :

- Citer les limites de l'habilitation BS
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Décrire les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
- Enoncer la procédure de remplacement et de raccordement

Titre BE manœuvre :

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre
- Les documents et information à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou de consignation
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Modalités financières

Nous consulter

Plan de développement des compétences OPCO